

surément plus de services que la sélection et les croisements. Par la sélection, en effet, on ne pourra que conserver à la race les qualités qui la distinguent; jamais on ne lui communiquera celles qui lui manquent. Les croisements seraient funestes, ou tout au moins dangereux; au lieu de relever la race, tout en lui conservant les caractères qui la placent au premier rang de nos races françaises de gros trait, ils ne pourraient que la détruire. Le métissage, au contraire, aura pour résultat d'améliorer le cheval *boulonnais* et quant aux formes, et quant aux qualités fondamentales; d'accroître la puissance matérielle en même temps que l'harmonie; de fortifier la vitalité; enfin de remplacer la constitution lymphatique par le tempérament musculo-sanguin. Nous aurons ainsi, non pas un type nouveau, mais bien le type actuel rendu plus parfait. Dès lors, la sélection pourra être utilement employée comme moyen de conservation; dès lors aussi, les mâles de la nouvelle famille seront aptes à régénérer, dans les formes et dans le sang, d'autres races de gros trait, grossières et molles, sur lesquelles la sélection ne peut rien ou presque rien, à raison de l'abaissement général et du défaut de mérite des meilleurs individus, qui ne dépassent pas le niveau de la médiocrité.

BOULONNAIS, appelé aussi *Comté de Boulogne*, petit pays de France, dans l'ancienne province de Picardie, compris entre le Calvados et le comté de Guines au N., l'Artois à l'E., le Pontieu au S., et l'Océan à l'O. Les villes principales étaient : Boulogne, chef-lieu; Étaples et Ambletouse. Bien que — fermée dans les limites de la Picardie, il l'entraîne jusqu'en 1790 un gouvernement distinct, et, depuis cette époque, il compose la plus grande partie de l'arrondissement de Boulogne, dans le Pas-de-Calais. Le Boulonnais appartenait, sous les Romains, à la Deuxième Belgique, puis au royaume de Neustrie. Dès le X^e siècle, il eut des comtes particuliers, parmi lesquels Eustache III, frère aîné de Godefroy de Bouillon; le dernier de ces comtes fut Bertrand de la Tour-d'Auvergne, qui fut dépossédé par Philippe, duc de Bourgogne; celui-ci conserva ce fief en vertu du traité d'Arras (1435). A la mort de Charles le Téméraire, Louis XI s'empara du comté de Boulogne, le rendit à Bertrand II, comte d'Auvergne, qui le céda à la couronne l'année suivante, en échange du duché de Lauragais; mais le Boulonnais relevait de l'Artois; Louis XI, pour l'affranchir de cette suzeraineté, transporta l'hommage de ce comté à la Vierge de Boulogne, qu'il déclara seule souveraine du comté; il promit en même temps de se reconnaître le vassal de la reine du ciel par l'offrande d'un cœur d'or du poids de treize marcs. Depuis cette époque, jusques et y compris Louis XV, tous les rois de France firent acte de vasselage envers l'image de l'église de Boulogne.

BOULONGEON s. m. (bou-lon-jon). Comm. Etioffe trop grossière pour être employée dans la fabrication du papier.

BOULONGNE. V. BOULLONGNE.

BOULONNÉ, ÉE (bou-lo-né) part. pass. du v. Boulonner. Retenu par des boulons : *Les volets étaient dits le matin, remis et maintenus le soir avec des bandes de fer BOULONNÉES*. (Balz.) Il eût préféré voir le magasin complètement fermé, et la porte garnie de ses bonnes barres de fer fortement BOULONNÉES à l'intérieur. (E. Sue.)

— Orné de boulons, c'est-à-dire de clous ou boulons saillants : *Coupe d'argent BOULONNÉE*. *Livre à reliure BOULONNÉE*. Il Vieux en ce sens.

BOULONNER v. a. ou tr. (bou-lo-né — rad. *boulon*). Techn. Maintenir à l'aide d'un boulon : BOULONNER une porte. BOULONNER des volets.

BOULONNERIE s. f. (bou-lo-ne-ri — rad. *boulon*). Techn. Partie de la serrurerie qui a pour objet la confection des boulons. II Partie de la grosse quincaillerie qui concerne la vente des boulons.

BOULONNIER s. m. (bou-lo-nié — rad. *boulon*). Techn. Ouvrier qui fabrique des boulons.

BOULONNIÈRE s. f. (bou-lo-nière — rad. *boulon*). Techn. Sorte de tarière, parce que c'est avec une tarière qu'on fait, dans les poutres, la place du boulon.

BOULOT, OTTE adj. (bou-lo, o-te — rad. *boule*). Pop. Gros et rond, rappelant la forme d'une boule : *Le voyageur intéressé est un bipède intéressant, ordinairement petit, un peu BOULOT, un peu ventru, mais en résumé bon garçon*. (R. Perrin.) *C'est que moi je préfère les petites, un peu BOULOTTES, et les blondes, un peu... carotte*. (Cormon.)

— Substantif. Personne boulotte : *C'est un gros BOULOT*. *C'est une petite BOULOTTE trapue*.

BOULOTTER v. n. (bou-lo-té — rad. *boule*). Pop. Vivoter; vivre doucement, sans surperflu, sans gêne et sans ambition : *Moi, je BOULOTTERAI, protégé par vous, jusqu'à ma retraite*. (Balz.)

— Aller tout doucement dans un sens favorable, prospérer lentement, mais d'une façon continue : *Ça BOULOTTE*. *Cela continue à BOULOTTER*. *Grâce à ces gens-là, ça BOULOTTE*. (Balz.)

II.

— S'emploie transitif, surtout dans cette expression : *Boulotter l'existence* : *Il BOULOTTAIT L'EXISTENCE sans souci de la veille, sans chagrin du lendemain*. (***)

BOULOU (LE), bourg de France (Pyrénées-Orientales), arrond., canton et à 9 kilom. N.-E. de Ceret, sur la rive gauche du Tech, que l'on traverse sur un beau pont suspendu 1,207 hab. Eaux thermales ferrugineuses, d'une température de 17° environ. Eglise des X^e et XI^e siècles, ayant appartenu aux templiers; le portail en marbre blanc, orné de bas-reliefs, est surtout digne d'attention. Ruines de murailles flanquées de tours; anciennes constructions attribuées aux Arabes. Aux environs, sur la colline du Puig-Scingli, on voit les vestiges d'une redoute, théâtre de combats sanglants entre les Français et les Espagnols pendant les guerres de la Révolution; un peu plus loin, au S.-E., ruines et chapelle de Sainte-Marguerite.

BOULOUR s. m. (bou-lour). Nav. Gros navire de pirates, dans l'archipel des Moluques.

BOULTEAU s. m. (boul-to — rad. *boule*). Hort. Arbre taillé en boule.

BOULTEIS s. m. (boul-téss). Anc. art milit. Genre de combat entre chevaliers. II On trouve aussi BOULLETTIS.

BOULTER (Hugues), prélat anglican, né en 1671, mort en 1742. Il accompagna George I^{er} en Hanovre, et remplit près de lui les fonctions de chapelain. Il fut ensuite nommé à l'évêché de Bristol, puis à l'archevêché d'Armagh, en Irlande. Ce malheureux pays souffrait alors tous les maux des discordes civiles et de la misère, et le nouvel archevêque s'appliqua à les adoucir avec un zèle et une charité sans bornes. Lorsque la famine était imminente, il envoyait dans les provinces une grande quantité de blé, nourrissait ses frâmes une multitude de pauvres, fonda des hospices, et il soutint de son crédit tous les projets utiles aux malheureux. Quoiqu'il fût très-savant, il n'a laissé que des *Sermons* et des *Lettres pastorales* (Oxford, 1769, 2 vol.).

BOULTON (Mathieu), industriel anglais, né en 1733 à Birmingham, mort en 1809. Il succéda à son père dans la direction d'une importante fabrique de quincaillerie, trouva des procédés nouveaux pour la fabrication de l'acier, et fonda en 1760, à Soho, une manufacture de quincaillerie, devenue célèbre. En 1767, il commença à faire usage de la vapeur. Deux ans plus tard, il s'associa avec le célèbre James Watt, qui apporta des perfectionnements considérables dans ce moteur nouveau. Les succès qu'obtinrent les deux associés dans la fabrication des machines à vapeur les engagèrent à employer une machine de ce genre pour faire mouvoir un moulin destiné à la confection des médailles et des monnaies. Bientôt après, les pièces d'argent et de cuivre de la Compagnie des Indes, de celle de Sierra-Leone, etc., se fabriquaient à Soho. Non loin de là, à Smethwick, Boulton établit une fonderie, où étaient coulées les pièces dont se composent les machines à vapeur, et qui devint bientôt fameuse par la perfection de ses produits. Il fut chargé par Paul I^{er} d'envoyer à Saint-Petersbourg tous les engins nécessaires pour élever deux ateliers de monnaie. Enfin, en 1773, il réussit, au moyen d'un procédé mécanique, à graver avec une remarquable perfection des tableaux coloriés. Les Sociétés royales de Londres et d'Edimbourg s'associèrent Boulton, qui, par ses recherches et son généreux patronage, a rendu les plus éminents services à l'industrie mécanique.

BOULTON (Edmond), antiquaire. V. BOLTON.

BOULUE s. f. (bou-lù — rad. *boule*). Techn. Usité dans la location *Boutelle boulie*, Boutelle de cuir de vache ou de bœuf bouillie dans la cire neuve.

BOULURE s. f. (bou-lu-re. — Ne serait-ce pas une corruption de *BOULURE*?). Hort. Rejeton qui pousse sur la racine d'un arbre.

BOUM! Interj. (boumm). Onomatopée qui sert à exprimer le bruit causé par un choc subit, une explosion soudaine, quand ce bruit est sourd et grave, comme un coup de canon entendu dans le lointain, ou mieux le son d'un tam-tam, d'une grosse caisse sur laquelle on a frappé avec la main fermée ou la baguette tapponnée : *Je m'arrêtais tout court en haut, tandis que lui roulait en bas. Pata-tras! BOUM! BOUM!* (Alex. Dumas.) *J'entends : BOUM! BOUM! Ah! je dis, voilà le fusil anglais qui parle; il riposte*. (Mérimee.) *Au café de la Rotonde, au Palais-Royal, les garçons, après avoir transmis les ordres à l'office, avaient coutume de crier : BOUM!*

BOU-MAZA s. f. (bou-ma-za). Econ. agr. Variété de poulie.

BOU-MAZA, chef arabe, né vers 1820, entre Tlemcen et Mascara. En 1845, pendant qu'Abdel-Kader était réfugié au Maroc, ce fanatique, se donnant comme un envoyé de Dieu, souleva tout le Dahra contre la domination française, soutint la lutte avec des alternatives de succès et de revers, et, se voyant enfin à bout de ressources et menacé en outre par l'Emir, qui voyait en lui un rival bien plus qu'un auxiliaire, il se rendit au colonel Saint-Arnaud. Il fut amené à Paris et splendidement traité, s'évada pendant la révolution de Février, fut repris à Brest, et rendu plus

tard à la liberté par le président Louis Napoléon. Depuis 1854, il est entré dans les troupes ottomanes.

BOU-MERZOUQ, rivière d'Algérie, province de Constantine, naît d'un rocher situé à 30 kilom. S. de Constantine, et va se jeter dans le Rummel, un peu au-dessus de cette ville.

BOUNABERDI, nom de Bonaparte dans la bouche des Arabes d'Égypte, qui l'ont ainsi désigné par une corruption naturelle de son nom. On sait que les Arabes n'ont pas dans leur langue la labiale p.

BOUNAR-BASCHI, village de la Turquie d'Asie, dans l'Anatolie, à 40 kilom. N.-O. d'Adramiti, sur le Scamandre. A 1 kilom. de ce village, sur un plateau élevé, on trouve de nombreux débris de constructions antiques, fragments de colonnes, bas-reliefs, vases et statues; on pense généralement que ce fut là que s'élevait la ville de Priam. Bounar-Baschi est renommé pour ses nombreuses sources d'eaux tièdes (14°) qui jaillissent avec une grande violence et vont se jeter dans le Scamandre, au moyen de deux canaux. V. TROIR.

BOUNDEIECH. V. BUNDEIECH.

BOUNDI, ville de l'Indoustan anglais, capitale du petit Etat de son nom, dans l'ancienne province de Radjpoutana, à 300 kilom. S.-O. d'Agra, par 25° 28' lat. N. et 73° 30' long. E. Cette ville, entourée d'une enceinte de murs en pierre, percée de rues larges et bien bâties, est remarquable par son antiquité, ses temples nombreux, ses magnifiques fontaines, et son palais, construit sur un rocher qui domine la ville, et couronné de créneaux et de tourelles d'un très-bel effet. La principauté de Boundi, d'une superficie de 5,750 kilom. c. presque entièrement enclavée dans le Kotah, habitée par des Indous de la tribu de Hara, renferme les passages les plus importants qui, dans cette direction, font communiquer le nord de l'Indoustan avec ses parties méridionales; il est gouverné par un radjah, soumis depuis 1818 à la protection britannique.

BOUNDOK, mot qui se rencontre fréquemment, sous diverses formes, dans les récits de voyages et les contes orientaux. *Boundok* n'est autre chose qu'une altération du nom de Venise, que les Turcs appellent Venedik et les Arabes *Boundok*. Ce mot se rencontre dans des sens bien différents, mais qui tous s'expliquent par l'origine dont il provient. Ainsi, en Égypte, *Boundok* signifie aussi bien un fusil qu'une pièce d'or. C'est qu'en effet les Vénitiens, qui, au moyen âge, possédaient le monopole presque exclusif du commerce de la Méditerranée, avaient fait connaître aux Arabes d'Égypte les mousquets et les sequins. La charge d'al-boundoukdar (mot hybride, formé de l'article arabe préfixe *al*, le, et de la particule suffixe persane *dar*, qui tient, qui a; et du mot *boundok*) était un poste fort recherché à la cour du sultan, et ordinairement occupé par un mamelouk tocherese (circasien). Le mot *Boundok* signifie par extension en arabe, noisette et balle de fusil (*glans misile*).

BOUNDOR, ville de la Turquie d'Asie, dans l'Anatolie, à 90 kilom. N. de Satalieh, près de la rive méridionale du lac de même nom. Belle ville, bien bâtie, bien pavée et bien arrosée; industrie assez active, comprenant surtout la fabrication des cuirs, maroquins et toiles; territoire très-fertile. II Le lac qui porte le même nom, situé au nord de la ville, est salé; il mesure 28 kilom. de long, sur 10 de large, et présente un grand nombre de baies et de petits caps dont le sol, bien cultivé, forme avec les nombreux villages qui bordent ses rives un tableau des plus réjouissants.

BOUNE s. f. (bou-ne). Ancienne forme du mot BORNE. II A signifié aussi colline, éminence.

BOUNIEU (Michel-Honoré), peintre et graveur français, né à Marseille en 1740, mort à Paris en 1814. Il se forma sous la direction de Pierre, fut agréé à l'Académie en 1770, conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale, de 1792 à 1794, et professeur de dessin à l'École des ponts et chaussées, de 1794 à 1814. Parmi les ouvrages qu'il envoya aux divers Salons, on cite : *Neptune et Amphitrite*, *Jupiter et Io*, *Pluton et Proserpine*, les *Arts libéraux*, la *Laitière*, la *Ravaudeuse*, la *Vue du mont Valérien*, la *Vue de Chaillot*, *Pan lié par des nymphes*, la *Naissance de Henri IV*, le *Retour de la bataille d'Ivry*, le *Supplice d'une vestale*, *Jeunes filles en prière* (musée de Valenciennes), *L'Amour conduit par la Folie*, *Antiope*, etc. Un tableau de cet artiste, représentant *Adam et Eve chassés du Paradis*, fut acheté par le czar Paul I^{er}. Diderot a porté sur Bounieu le jugement suivant, qui ne pêche pas par excès d'indulgence : « Sa manière est maigre, son style pauvre, sa composition insipide, sa couleur fade et noire, ses tableaux sans génie, quoiqu'il s'épuise sur la nature. » Bounieu a gravé en manière noire plusieurs de ses tableaux : le *Déluge*, le *Supplice d'une vestale*, *Adam et Eve chassés du Paradis*, la *Naissance de Henri IV*, *L'Amour conduit par la Folie*, *Sainte Cécile*, etc. — Emilie BOUNIEU, dame RAYEAT, fille du précédent, née à Paris en 1785, a exposé, aux Salons de 1800 à 1812, des sujets mythologiques et des scènes de genre.

BOUNINE (Anne), femme de lettres russe. Ses œuvres ont paru à Saint-Petersbourg en

1821; on y remarque surtout de belles odes. Elle a aussi donné une traduction en vers russes de l'*Art poétique* de Boileau.

BOUNITE s. m. (bou-ni-te). Hist. relig. Membre de la secte mahométane des caramites, de l'école des sophistes.

BOUNSIO, déesse japonaise qui poudit à la fois cinq cents œufs, d'autres disent trois mille, d'où il sortit le même nombre de jeunes gens.

BOUNYN ou **BOUNIN** (Gabriel), écrivain français, né à Châteaurox dans le XVI^e siècle. Il fut d'abord bailli dans sa ville natale, puis il devint maître des requêtes et conseiller du duc d'Alençon. Il a laissé : une traduction des *Economiques* d'Aristote; la *Sultane*, tragédie suivie d'une pastorale à quatre personnages; une *Ode sur la Médée de Jean de la Pérouse*; les *Joies et allégresses pour le bien-être*; et entrée du prince François en la ville de Bourges; une *Tragédie sur la défaite de la Piaffe et la Picquorée*, et bannissement de Mars à l'introduction de paix et sainte justice, une *Satire au roi contre les républicains*, avec l'*Alectryomachie* ou *joute des coqs*, et autres poésies françaises et latines.

BOUPÈRE (LE), bourg et commune de France (Vendée), cant. de Pouzouges, arrond. et à 43 kilom. N. de Fontenay-le-Comte; pop. aggl. 544 hab. — pop. tot. 2,752 hab. Eglise fortifiée; aux environs, mine d'antimoine, source minérale.

BOUPHON s. f. (bou-fo-ne — du gr. *bous*, bœuf; *phônê*, je tue). Bot. Genre de plantes monocotylédones, de la famille des narcissées, formé aux dépens des amaryllis, et comprenant des espèces dont les bulbes sont vénéneux. Il doit être réuni, comme simple section, au genre brunswigie.

BOUPHON s. m. V. BUPHON.

BOUPHONIES s. f. pl. V. BUPHONIES.

BOUQUE s. f. (bou-ke — du lat. *bucca*, bouche). Mar. Passe étroite, canal, détroit. II Vieux mot.

— Pêch. Passage en entonnoir, qui sépare les chambres des bourdigues.

— Techn. Dans les usines de l'Ariège, Panne d'un marteau.

BOUQUÉ, ÉE (bou-ké) part. pass. du v. Bouquer : *Un objet bouqué par force*.

BOUQUENON, ville de France. V. SAAR-UNION.

BOUQUER v. a. ou tr. (bou-ké — du lat. *bucca*, bouche). Baiser de force, sans le vouloir, en résistant : *Bouquez cela, babin*.

— v. n. ou intr. *Faire bouquer*, Contraindre à baiser : *J'ai fait bouquer le singe*. II Fig. Contraindre à céder, à faire une chose déplaisante : *J'ai fait bouquer les Guises et les Châtillons, les connétables et les chanceliers, les rois de Navarre et les princes de Condé, et je vous ai tenu tête, petit prestole!* (Cath. de Médicis à Amyot.) *J'ai fait bouquer messieurs du domaine, je l'emporterai, car j'ai raison*. (Volt.)

— Ils m'ont fait cent chicanes, Au procès qu'ils nous ont sottement intenté, Moi seul j'ai fait bouquer toute la faculté. REGNARD.

— Vénér. *Faire bouquer*, Contraindre à quitter son terrier : *FAIRE BOUQUER le renard, le blaireau, le lapin*.

— Dans le langage des marins, Craindre d'entreprendre une chose.

BOUQUERAN s. m. (bou-ke-ran — rad. *bouc*). Comm. Ancienne forme du mot BOUGRAN. Etioffe que l'on croyait être faite de poil de chèvre.

BOUQUET s. m. (bou-ké — même étym. que *bois*). Faisceau de fleurs, soit disposées naturellement sur la plante, soit réunies après avoir été cueillies : *Bouquet de roses, de violettes. Des fleurs disposées en bouquet. La princesse de Lamballe ne pouvait supporter l'odeur ni même la vue d'un bouquet de violettes*. (Marliès.) *Un bouquet sied bien à la beauté*. (Sterne.)

Son sein brille, couvert de bouquets odorants.

BÉRANGER.

... Nous assemblons, pour lui plaire, Dans ses vallons et dans ses bois, Les fleurs dont Horace autrefois Faisait des bouquets pour Glycère.

VOLTAIRE.

— Par ext. Cadeau offert à une personne le jour de sa fête, et ordinairement accompagné d'un bouquet qui n'en est que l'accessoire.

— Par anal. Touffe d'objets réunis en faisceau : *Bouquet de cerises. Bouquet de barbe. Bouquet de persil. La queue du bubale est garnie d'un bouquet de crins à son extrémité*. (Buff.)

— Se dit particulièrement d'un faisceau de paille orné de rubans, que l'on attache au cou ou à la queue des chevaux mis en vente.

— Touffe d'arbres affectant la forme d'un bouquet gigantesque : *Rien de plus délicieux que ces champs d'or et de pourpre qui alternent avec de magnifiques bouquets de verdure*. (J.-J. Rouss.) *On voit ça et là quelques bouquets d'oliviers sauvages*. (Chateaub.)

— Particul. et par allusion au parfum des fleurs, Parfum qu'exhale le vin : *Ce vin a du bouquet. Pas de force! pas d'éclat! pas de bouquet! C'est un bordeaux de troisième qua-*